

DEMANDE

Dans un contexte de crise climatique, la relève agricole du Québec demande le maintien et la bonification des programmes d'adaptation aux changements climatiques afin qu'ils représentent les réalités des jeunes entrepreneurs agricoles.

Cette demande a été formulée en 2023 lors du congrès de la FRAQ.

PALIER RESPONSABLE

Provincial

ENJEUX

La situation financière et les conditions d'établissement de la relève sont de plus en plus difficiles. Le contexte inflationniste sans précédent fait en sorte que le coût des investissements est en forte croissance. L'augmentation des taux d'intérêt et des coûts de production crée une pression supplémentaire sur la situation financière des entreprises de la relève. À cela s'ajoute une situation de crise où le prix élevé des terres et des équipements limite l'accès à la profession pour la relève.

Par contre, la situation financière des relèves agricoles peut être fragile et ne leur permet pas d'investir au même niveau qu'un producteur déjà bien établi. Ainsi, les producteurs de la relève ont besoin d'un soutien supplémentaire en période de démarrage pour s'établir, rentabiliser leur entreprise et faire rayonner nos campagnes et notre agriculture.

La relève a besoin de soutien par les programmes gouvernementaux plus que jamais.



C'est sur les épaules de la future génération que l'on fait porter le poids des impacts environnementaux.



ENJEUX (SUITE)

Beaucoup d'espoir est placé entre les mains des jeunes entrepreneurs agricoles afin d'assurer une agriculture plus verte. Par contre, cette demande sociétale doit être soutenue et appuyée par des mesures gouvernementales. Les jeunes se sentent interpellés par les enjeux agroenvironnementaux et désirent améliorer l'empreinte environnementale de leur entreprise, mais pas à n'importe quel prix. Ces efforts doivent être soutenus.

Puisqu'il est primordial et urgent pour l'environnement que les entreprises agricoles investissent afin de réduire leur empreinte écologique et la rendent plus résiliente face aux changements climatiques, il faut que ce métier qui se pratique étroitement avec la nature aide à réduire l'impact sur les changements climatiques, à assurer la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux et à assurer la santé et la conservation des sols ainsi que la conservation de la biodiversité. L'investissement en agroenvironnement est bénéfique pour l'ensemble de la société. L'agriculture doit faire partie intégrante de la solution.

Bien que des programmes existent déjà, il faut continuer à les mettre à jour afin de répondre aux enjeux sociétaux tout en prenant en compte la réalité spécifique de nos relèves agricoles.

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

La FRAQ demande au gouvernement provincial :

- de maintenir la bonification à la relève de 90 % pour le programme Prime Vert;
- de retirer le critère pour tous les programmes environnementaux nécessitant une formation académique afin de rendre les programmes admissibles à tous les agriculteurs de la relève. Bien que la FRAQ croit qu'il est essentiel que le niveau de formation fasse partie des critères de certains programmes, le niveau de formation ne devrait pas être pris en compte quand on parle de faire un effort collectif pour protéger nos sols et notre environnement;
- que soit abaissé le seuil de l'aide financière demandée pour être admissible aux programmes, afin que le ou les projets proposés soi(en)t d'un montant minimum de 1 000 \$ de dépenses admissibles au moment du dépôt de la demande;
- d'augmenter le montant maximal de remboursement pour la relève dans les programmes du MAPAQ et de la FADQ.